



# Éditorial

Jean-François Daguzan, Pascal Lorot

DANS **SÉCURITÉ GLOBALE 2012/2 N° 20**, PAGES 5 À 8  
ÉDITIONS **ESKA**

ISSN 1959-6782

ISBN 9782362590436

DOI 10.3917/secug.020.0005

Date de mise en ligne : 01/10/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-securite-globale-2012-2-page-5?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour ESKA.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Éditorial

*Jean-François DAGUZAN, Pascal LOROT*

*Directeurs de la revue Sécurité globale.*

Le « nouveau terrorisme » ? Les choses ont-elles changé onze ans après le 11 septembre ?

Comme le « beaujolais » du même nom, le terrorisme a-t-il changé en quelques années ? Certes le terrorisme triomphant et non conventionnel de 2001 n'est plus d'actualité (pour l'instant) mais des choses ont évolué. Est-ce pour cela qu'on doit parler de nouveauté ?

Dans son livre de 2006, Jean-François Daguzan avait essayé de démontrer la permanence du phénomène tant au niveau conceptuel que dans sa nature profonde et que, si les méthodes et la technique changeaient, l'acte lui-même référerait aux mêmes causes, à la même justification, quelles que soient les raisons invoquées pour le commettre<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, cependant, trois phénomènes semblent émerger : celui du « loup solitaire », du terroriste frappant seul, celui de la dissémination des *Baby-Al-*

*Qaïda*, alors même que le noyau central est peut-être en voie de disparition (élimination de Ben Laden par les commandos américains le 2 mai 2011) et celui d'un développement fort d'un terrorisme catégoriel ou sociétal – c'est-à-dire relatif à la défense d'une question sociale ou d'une cause précise<sup>2</sup>.

La dynamique même d'Al-Qaïda depuis 1998 est-elle aussi neuve que nous le pensons ? Dans un petit texte éclairant datant de 1986, Percy Kemp et Assaf Kfoury donnent les critères de ce qu'ils perçoivent comme une évolution forte du terrorisme : « nous nous trouvons confrontés à un terrorisme assez singulier et qui échappe largement à nos cadres épistémiques et mentaux. Ce terrorisme quelque peu inquiétant, on pourrait néanmoins en esquisser les grandes lignes formatives et opérationnelles, loin de toute velléité typologique :

- Il est essentiellement mû par une volonté de déstabilisation. Cette primauté de la déstabilisation sur

la revendication est indice soit de déraison, soit plus probablement de la marginalisation croissante des « opérateurs indépendants », œuvrant sur la base d'un programme politique révolutionnaire et de leur subordination inéluctable à des appareils étatiques faisant usage du terrorisme comme instrument privilégié de leur politique étrangère. (...)

- Ponctuel, il privilégie les structures purement situationnelles, lesquelles n'existent que le temps d'une opération. L'invisibilité y est donc de règle.
- Dépassant les projets politiques partiels, il va puiser une idéologie à vocation universelle internationalement reconnue, en l'occurrence l'islam.
- Il prélève ses adhérents dans une masse humaine considérable et dans des milieux socioculturels et ethniques variés et fluides.
- Il engendre parallèlement un terrorisme sauvage, spontané, atomisé, qu'il ne manipule pas directement mais qui le sert objectivement. (...)
- Il est essentiellement anonyme. À l'image publique et historique du héros du terrorisme de revendication, il oppose celle du terrorisme sans nom et sans visage ; il monte des opérations où l'exécutant s'annule littéralement puisque son corps disparaît dans le souffle de l'explosion (...) <sup>3</sup> ».

Douze ans avant l'émergence d'Al-Qaïda, tout est dit ! Ce texte ne fait que confirmer un présupposé que nous défendons dans cette revue depuis sa création : le fait que le terrorisme, tendance structurelle de l'histoire, évolue peu dans sa nature tout

en s'adaptant aux conditions techniques, sociales et politiques de son temps.

Ainsi l'idée d'utiliser des avions pour commettre des attentats est-elle quasi concomitante avec l'invention de l'aviation tout comme l'utilisation d'armes chimiques ; mais leur réelle utilisation à des fins terroristes n'en sera que très tardive. Le terrorisme connaît en permanence une tension entre la recherche de la nouveauté et le gréganisme d'une majorité qui recherchera la sécurité de la chose connue – (l'attentat à l'explosif représentant à lui seul la moitié des attentats commis dans le monde depuis 40 ans.) De la même façon, il faut noter la verbalisation systématique du terroriste<sup>4</sup> qui, loin d'agir dans l'ombre comme on le croit, produit une abondante littérature (au kilomètre parfois) pour justifier ses actes et se distinguer du criminel de droit commun ou du fou – figures qu'il abhorre simultanément<sup>5</sup>.

Le dossier que nous avons voulu exposer dans cette revue s'attache à faire le point sur les derniers événements terroristes dix ans après le 11 septembre. Les dimensions Brevik et Merah montrent une démarche fortement solitaire ; mais l'une s'inscrit dans une logique d'enfermement de type pathologique (un des experts au moins a déclaré Brevik schizophrène) – alors que l'autre dénote un type d'action individuel mais s'inscrivant dans la logique collective du djihad – tel que le démontre l'article éclairant de Mathieu Guidère sur « la Bataille de Toulouse » – et qui se révèle tactiquement payant (difficile à détecter, très économique, impact médiatique assuré).

Les articles de Fernando Reinares, qui reprend la généalogie des attentats de Madrid de 2004 et de Philippe Migaux, qui fait le point sur l'actuel, mettent bien en évidence la recomposition d'Al-Qaïda et sa réadaptation, ses recombinaisons face aux coups portés par ses adversaires. Organisation résiliente et mutante, Al-Qaïda s'adapte à son environnement. L'affaiblissement d'Al-Qaïda central est compensé par le dynamisme de ses rejets régionaux (Péninsule arabique, Maghreb, etc.) À cet égard, la prise de contrôle du Nord-Mali par AQ et Ansar Eddine est l'illustration parfaite de l'exploitation d'un schéma tactique. La chute de Kadhafi créant un vide stratégique dans le Sahel, celui-ci est immédiatement mis à profit. Djalil Lounnas montre que ce sont les Algériens accompagnés de Mauritaniens qui sont venus se tailler un empire inaccessible dans leurs propres pays. Le « Jihadistan » dont parlent certains observateurs serait donc le fruit d'un à propos tactique et d'un travail de fonds plus ancien construit à partir de la constitution de liens familiaux et d'intérêts économiques partagés qui ont permis aux djihadistes de s'implanter dans cette zone loin des capacités d'action d'un pouvoir central faible et désormais quasi inexistant et d'une communauté internationale empêtrée dans ses difficultés voire ses contradictions (opposition Maroc-Algérie ; malaise français ; réticences américaines dans une ambiance de réduction des coûts, etc.). De l'aspect terrorisme proprement dit, nous rentrons dans une dimension stratégique puisque l'indépendance proclamée du Nord-Mali donne au phénomène AQMI une dimension géopolitique et implique une réponse bien

au-delà de la sanction judiciaire. Cette réponse tarde à se faire connaître.

Comme le sida, virus mortel et mutant, le terrorisme, solide comme un roc dans sa nature et ses certitudes, est en perpétuelle transformation opérationnelle. L'article de François-Bernard Huyghe démontre que le phénomène glisse entre les mains tout en demeurant tragiquement le même. Est-il alors possible de prévoir ce qui va se passer ? Le papier de Nathalie Cettina plaide pour une véritable prospective chez les pouvoirs publics. Mais une telle démarche peut-elle donner des résultats ? La « vraie » prospective (et non la prévision) indique des tendances en projetant des scénarios. « Penser l'impensable » pour reprendre la formule qu'Hermann Khan appliquait au nucléaire est intellectuellement stimulant mais conduit-il à la connaissance opérationnelle ? La réalité est que le pouvoir et les services s'appuient sur du connu et que la recherche de l'hypothétique est par essence dérangeante. « Messieurs, c'est pour ce soir 5 heures », annonça le colonel de Castries à son État-major à Dien Bien Phu le 13 mars 1954, jour du déclenchement des hostilités. Cette connaissance remarquable, fruit du travail des services français, modifiait-elle le résultat de la bataille quand les conditions sociopolitiques générales dans lesquelles elle était engagée en déterminaient préalablement l'issue ?

En réalité, la prospective est nécessaire mais il ne faut pas en attendre de résultats concrets. Les critères d'un « nouveau terrorisme singulier » énoncés par Kemp et Houry, pourtant lumineux, ne nous donnent pas les clés du 11 septembre mais ils nous indiquent bien ce que fut

l'environnement général à partir duquel un tel événement a pu devenir possible. Le rapport américain sur les attentats du 11 septembre et le livre de Fabrizio Calvi montrent de façon tragiquement éclairante le plan incliné vers la catastrophe et le refus de voir (pour tout un tas de raisons) les clignotants qui s'allumaient les uns après les autres<sup>6</sup>. Pourtant, il faut continuer d'essayer de percer l'édredon de ouate du conformisme et du conservatisme.

8 Dans cette lutte sans fin contre le terrorisme, la judiciarisation forcenée qui s'est développée depuis le 11 septembre 2001 fait-elle courir un risque à nos libertés publiques? L'école critique en matière de lutte antiterroriste voit l'émergence d'une normalisation juridique qui ferait passer chaque citoyen où qu'il se trouve sous les fourches caudines d'un modèle répressif unifié. Vanessa Brochot, dans un article rigoureux, tord le coup à cette obsession montante d'une propagation liberticide de normes internationales (certes poussées par les États-Unis, premiers concernés) qui étoufferait à terme nos états de droit. Elle fait apparaître que si une approche normative internationale s'est effectivement développée, elle se confronte néanmoins aux normes voire aux cultures nationales et que la *bigbrotherisation* n'est pas encore pour demain.

En plus de ce dossier, le lecteur trouvera un point de vue de Xavier Raufer sur le « nouveau » criminel. Où cet auteur fait apparaître que le criminel entrepreneur s'impose comme un acteur majeur des relations économiques nationales et internationales sans que s'émeuvent des pouvoirs publics plus attachés à poursuivre

des chimères médiatiques ou des talibans inaccessibles.

Enfin, en varia, Stéphane Mortier nous donne un état des lieux très intéressant sur les risques que fait courir et que court elle-même la monnaie virtuelle répondant au doux barbaro-anglicisme de « bitcoin » !

Bonne lecture !

## Notes

1. *Terrorisme(s) ; abrégé d'une violence qui dure*, CNRS éditions, Paris, 2006.
2. J.-F. Daguzan, « Le terrorisme sociétal », *Revue de la gendarmerie nationale*, n° 232, septembre 2009, pp. 75-80.
3. « Un terrorisme du troisième type », in *Esprit* « Terrorismes », n° 94-95, 1986, pp. 152-153.
4. Voir l'ouvrage éclairant d'Alain Bauer & François Bernard Huyghe, *Les terroristes disent toujours ce qu'ils vont faire*, Paris, PUF, Hors collection, 2010.
5. Cf. Andres Brevik, le terroriste norvégien exigeant d'être jugé et refuse d'être considéré schizophrène ; ou l'assassin de Gandhi, exigeant d'être pendu quand sa grâce était possible pour bien attester du caractère volontaire et politique de son acte.
6. *Rapport final de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis* (traduction française), éditions des Équateurs, Paris, 2004 ; F. Calvi, *11 septembre, la Contre-enquête*, Fayard, Paris, 2011.